



Disraeli

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER ÉTUDIANT / SAISONNIER – TRAVAUX PUBLICS

La Ville de Disraeli est une municipalité de 2 361 habitants située au centre du Secteur sud de la MRC des Appalaches, une région exceptionnellement riche par ses paysages, ses attraits, son histoire, son patrimoine, sa qualité de vie, son développement et par-dessus tout, l'accueil de ses résidents. Bordée par le lac Aylmer, la ville de Disraeli est dotée d'une marina exceptionnelle, de parcs munis de multiples services et de restaurants de qualité. De plus, notre localité regorge d'activités sportives et culturelles très variées.

La Ville de Disraeli est à la recherche d'un étudiant afin de pourvoir au poste de journalier au Service des travaux publics.

DESCRIPTION

- Entrée en fonction : dès que possible ;
- Salaire 18.00\$ / heure ;
- 40h par semaine ;
- Durée de l'emploi : environ 8 semaines ;
- Du lundi au vendredi de 7h à 16h.

EXIGENCES

- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide (un atout) ;
- Être disponible de la fin mai jusqu'au retour aux études (ou fin août) ;
- Avoir une bonne condition physique ;

RESPONSABILITÉS

- Exécuter les tâches reliées aux travaux publics (principalement tonte de pelouse) ;
- Opérer un taille bordure, une tondeuse ;
- Veiller à l'entretien des parcs ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes liées à l'emploi.

SOUMETTE SA CANDIDATURE

Les étudiants intéressés à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention du directeur des travaux publics de la Ville de Disraeli : M. Pascal Dufresne au plus tard le 16 mai 2025 avant 16h00 soit en personne, par la poste au 550 avenue Jacques-Cartier, Disraeli (QC) G0N 1E0 ou par courriel : voirie@villededisraeli.com.

Pour toute question relative au poste, veuillez contacter le (418) 449-2771 poste 2226. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.